



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9197^e séance

Lundi 21 novembre 2022, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Agyeman	(Ghana)
<i>Membres :</i>	Albanie	M. Hoxha
	Brésil	M. de Almeida Filho
	Chine	M. Zhang Jun
	Émirats arabes unis	M ^{me} Nusseibeh
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
	France	M. de Rivière
	Gabon	M ^{me} Ngyema Ndong
	Inde	M ^{me} Kamboj
	Irlande	M. Mythen
	Kenya	M. Kiboino
	Mexique	M. de la Fuente Ramírez
	Norvège	M ^{me} Juul
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants du Japon et de la République de Corée à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^{me} DiCarlo.

M^{me} DiCarlo (*parle en anglais*) : Selon l'agence de presse officielle de la République populaire démocratique de Corée et diverses sources gouvernementales, le 18 novembre, vers 10 h 15, heure locale, la République populaire démocratique de Corée a procédé au tir d'essai de ce qu'elle a décrit comme un nouveau type de missile balistique intercontinental, qu'elle a nommé Hwasong-17. Le missile aurait volé sur une distance de 1 000 kilomètres et à une altitude d'environ 6 100 kilomètres. Il s'agirait du premier essai réussi du plus grand et du plus puissant des missiles de la République populaire démocratique de Corée, capable d'atteindre toute l'Amérique du Nord.

Ce tir est le dernier fait en date d'une série d'activités très inquiétantes que la République populaire démocratique de Corée a menées en 2022 en lien avec ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques, dont plus de 60 tirs en recourant à la technologie des missiles balistiques. Deux de ces tirs concernaient des missiles balistiques présentés par la République populaire démocratique de Corée comme étant à portée intermédiaire, et trois des missiles balistiques à portée intercontinentale. D'autres tirs ont fait intervenir des missiles à plus courte portée utilisant la technologie balistique et d'autres systèmes, qui, selon les déclarations de la République populaire démocratique de Corée, sont utilisés pour emporter ce que l'on appelle des armes nucléaires tactiques. Cette année, la République

populaire démocratique de Corée a également effectué des tirs en recourant à la technologie des missiles balistiques pour tester des armes dites hypersoniques et des systèmes à satellites.

La République populaire démocratique de Corée n'a émis aucune notification en rapport avec ces tirs en ce qui concerne la sécurité aérienne ou maritime. Les tirs de missile non annoncés représentent un risque grave pour l'aviation civile internationale et le trafic maritime.

Le Secrétaire général a condamné avec force le dernier tir de missile balistique intercontinental de la République populaire démocratique de Corée, le deuxième du mois. La poursuite par la République populaire démocratique de Corée de son programme d'armement nucléaire et ses tirs de missiles balistiques constituent une violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité en la matière et ont conduit à une nette escalade des tensions. Nous appelons une fois encore la République populaire démocratique de Corée à s'abstenir de tout nouvel acte de provocation et à s'acquitter pleinement des obligations internationales que lui imposent les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Par ailleurs, la République populaire démocratique de Corée semble poursuivre activement son programme nucléaire. Le 16 novembre, le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a indiqué que le site d'essais nucléaires de Punggye-ri « s'apprêtait toujours à accueillir un essai nucléaire ». L'AIEA continue d'observer des activités sur le site. Elle a également observé des activités de construction sur les installations nucléaires de Yongbyon, ainsi que des signes selon lesquels le réacteur nucléaire de 5 mégawatts était en fonctionnement.

C'est la dixième fois que le Conseil se réunit pour discuter de la République populaire démocratique de Corée en 2022, et pourtant la situation dans la péninsule coréenne continue d'aller dans la mauvaise direction. Les tirs de missile répétés, les discours belliqueux et les exercices militaires contribuent à un enchaînement négatif d'action et de réaction. Les tensions continuent de croître, sans qu'aucune voie de sortie soit en vue. En outre, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) complique la diplomatie en entravant les contacts officiels et non officiels avec la République populaire démocratique de Corée.

Il est essentiel de désamorcer et de réduire les tensions. Les canaux de communication doivent

être renforcés, en particulier entre militaires, afin de réduire le risque d'erreur d'interprétation. Je m'associe au Secrétaire général pour demander instamment à la République populaire démocratique de Corée de prendre immédiatement des mesures pour reprendre le dialogue en vue de garantir une paix durable et la dénucléarisation complète et vérifiable de la péninsule coréenne. Par ailleurs, j'ai fait part de nos vives préoccupations lors de ma rencontre avec le Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée, le 9 novembre.

Le Secrétaire général compte sur les membres du Conseil pour exhorter la République populaire démocratique de Corée, en tant qu'organe uni aussi bien qu'individuellement, à s'abstenir de procéder à de nouveaux tirs en recourant à la technologie des missiles balistiques ou à un septième essai nucléaire. L'unité du Conseil de sécurité est essentielle, et une solution diplomatique est le seul moyen d'aller de l'avant.

Je conclurai en soulignant nos préoccupations concernant la situation humanitaire en République populaire démocratique de Corée. L'ONU est prête à aider la République populaire démocratique de Corée à répondre aux besoins médicaux et humanitaires, notamment ceux liés à la pandémie de COVID-19. Pour permettre une intervention rapide et efficace, nous appelons une fois encore à garantir l'entrée sans entrave du personnel international et des fournitures humanitaires.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie Mme DiCarlo de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé.

Les États-Unis condamnent avec la plus grande fermeté le tir flagrant et éhonté d'un missile balistique intercontinental effectué par la République populaire démocratique de Corée le 7 novembre. De nombreuses informations indiquent que le missile a atterri à seulement 200 kilomètres des côtes japonaises. Il s'agit du huitième tir de missile balistique intercontinental par la République populaire démocratique de Corée cette année, portant le total à un nombre record de 63 missiles balistiques en 2022, soit plus de deux fois et demie le précédent record annuel de 25 missiles. À 63 reprises cette année, la République populaire démocratique de Corée a violé ouvertement les résolutions du Conseil de

sécurité et a tenté de porter atteinte au régime mondial de non-prolifération. À 63 reprises cette année, la République populaire démocratique de Corée a fait preuve d'un mépris total pour la sûreté et la sécurité de la région, et d'un manque total de respect pour le Conseil de sécurité. Combien de missiles doivent encore être lancés avant que nous réagissions dans l'unité en tant que Conseil ?

Dans sa déclaration de vendredi, le Secrétaire général a condamné le fait que la République populaire démocratique de Corée ait lancé un missile balistique intercontinental et a réitéré son appel à la République populaire démocratique de Corée pour qu'elle renonce immédiatement à toute provocation et honore ses obligations internationales, en vertu des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Il est temps que le Conseil de sécurité lance le même appel que le Secrétaire général. La République populaire démocratique de Corée agit en toute impunité depuis trop longtemps. Elle a procédé à des tirs de missiles balistiques déstabilisateurs et susceptibles de causer une escalade sans craindre une réaction ou des représailles de la part du Conseil. Comme l'a indiqué la Secrétaire générale adjointe, c'est la dixième fois que nous nous réunissons sans prendre aucune mesure concrète. La raison en est simple : deux membres du Conseil qui disposent du droit de veto facilitent et encouragent les agissements de la République populaire démocratique de Corée. C'est à cause d'eux que ce régime a procédé à ce dernier essai de missile irresponsable, qui a mis en danger la vie de civils japonais et qui a fait monter inutilement les tensions dans la région. L'obstructionnisme flagrant de ces deux membres met en danger l'Asie du Nord-Est et le monde entier. Ceux qui tolèrent un tel comportement ne peuvent tout simplement pas être considérés comme des acteurs responsables en matière d'armes nucléaires.

Je suis en train de m'entretenir avec les représentants de divers États Membres de l'ONU pour recueillir leurs idées sur la réforme du Conseil de sécurité et je peux dire que lorsqu'ils parlent d'abus du droit de veto, ce sont de cas comme celui-ci dont ils parlent. Nous allons donner au Conseil une nouvelle occasion de demander des comptes à la République populaire démocratique de Corée pour ses déclarations dangereuses et ses actions déstabilisatrices. Les États-Unis proposeront une déclaration du Président à cette fin. Le Conseil doit adopter des mesures fermes, telles qu'un projet de résolution comme celui que nous avons présenté en mai (voir S/PV.9048 et le projet de résolution S/2022/431). Mais, pour faire avancer la situation, nous sommes prêts à

prendre nos collègues au mot lorsqu'ils affirment qu'ils auraient envisagé d'adopter une déclaration du Président après le tir de missile balistique intercontinental effectué par la République populaire démocratique de Corée le 24 mars. J'encourage vivement tous mes collègues du Conseil de sécurité à se joindre à nous pour condamner fermement la République populaire démocratique de Corée et pour prendre des mesures pour freiner ses avancées illégales en matière d'armes de destruction massive et de missiles balistiques.

Je vais être claire : les États-Unis sont engagés en faveur d'une approche diplomatique. Comme nous l'avons déclaré à plusieurs reprises, nous sommes prêts à accepter une rencontre sans conditions préalables, et j'appelle la République populaire démocratique de Corée à déployer des efforts diplomatiques sérieux et soutenus. Mais elle continue de refuser de répondre et a choisi plutôt de maintenir son comportement irresponsable. C'est au Conseil de riposter.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé informatif et factuel.

Les faits parlent d'eux-mêmes : le tir de missile balistique intercontinental effectué le 18 novembre par la République populaire démocratique de Corée est le deuxième en l'espace d'un mois et le huitième depuis le début de l'année, et il serait l'un des plus puissants, et donc l'un des plus dangereux. La tendance sans précédent que la République populaire démocratique de Corée est en train de créer avec l'intensité de ses tirs de missiles balistiques intercontinentaux et la fréquence de ses essais de missiles balistiques en général est plus qu'alarmante.

L'Albanie condamne fermement les violations flagrantes continues des résolutions du Conseil de sécurité par la République populaire démocratique de Corée. Nous déplorons les actes de surenchère et les provocations du régime contre ses voisins et le reste du monde, qui sont inacceptables. La République populaire démocratique de Corée continue de faire preuve d'un comportement irresponsable en lançant des missiles à proximité de zones civiles, et c'est la deuxième fois en trois semaines que le régime met en danger la vie des habitants de la péninsule coréenne, sans parler du mépris répété des notifications concernant la sécurité aérienne et maritime, comme l'a clairement indiqué la Secrétaire générale adjointe DiCarlo.

Nous nous sommes penchés sur cette même question à plusieurs reprises, presque chaque mois cette année, y compris il y a juste quelques semaines (voir S/PV.9183). La situation n'a malheureusement fait qu'empirer. La République populaire démocratique de Corée agit depuis longtemps en marge de la loi, mais ce n'est pas nouveau et ce n'est pas une nouvelle. Ce qui pourrait être une nouvelle en revanche, c'est que, malgré un comportement aussi clairement inacceptable, le Conseil de sécurité reste silencieux, muet, comme si rien ne s'était passé. Il n'est donc pas étonnant que le régime de Pyongyang considère ce silence comme un feu vert pour continuer à faire la même chose. Et c'est exactement ce qui se passe. Cette année, un nombre record de différents missiles balistiques, de croisière et hypersoniques ont été tirés, permettant au régime de faire avancer son programme illégal, de mettre à l'essai des missiles perfectionnés et plus puissants, d'exacerber les tensions, de faire fi des appels, de ne pas respecter les résolutions, de faire preuve de mépris envers le Conseil de sécurité et de se moquer de la communauté internationale. Le régime de la République populaire démocratique de Corée a fait des menaces délibérées contre la paix et la sécurité de la péninsule coréenne et du reste du monde son *modus vivendi*. Cette situation est plus qu'alarmante et ne doit pas être tolérée.

Depuis 2017, le Conseil s'est montré incapable de faire preuve d'unité et de prendre des mesures face à toutes les activités déstabilisatrices et de plus en plus provocatrices de la République populaire démocratique de Corée. En conséquence, le régime est de plus en plus militarisé dans sa pratique, son identité, sa mentalité, son attitude et son comportement. Nous nous demandons quel message le Conseil de sécurité envoie à ceux qui croient en l'ONU et en son rôle, lorsqu'il s'avère incapable d'agir face à un régime qui bafoue sans distinction toutes les résolutions du Conseil de sécurité sur la question, qui fait fi du droit international et des règles de comportement établies, qui ne respecte pas le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et les garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique, et qui viole ouvertement le régime de sanctions. Quels sont le pouvoir, le rôle et la responsabilité du Conseil pour faire face à une situation persistante avec un régime qui a décidé d'être déstabilisateur, de favoriser l'escalade et de menacer ses voisins et le monde ? Ces questions appellent des réponses.

Nous appelons donc tous les membres du Conseil de sécurité à réagir unanimement, en adoptant un texte ferme et pragmatique, proportionnel à la gravité

des actions de la République populaire démocratique de Corée, de son programme d'armes de destruction massive et de missiles balistiques, et de son régime de prolifération. Ne pas le faire reviendrait non seulement à envoyer le mauvais message au régime, comme nous pouvons en témoigner, mais porterait également atteinte à la crédibilité du Conseil et trahirait la confiance de toutes les personnes qui attendent du Conseil qu'il se mobilise et agisse.

Nous saluons la position commune adoptée par les 10 membres élus du Conseil de sécurité qui, le 4 novembre, ont présenté une déclaration commune appelant la République populaire démocratique de Corée à changer de cap et le Conseil à faire preuve d'unité. Les autres membres doivent faire de même et unifier le Conseil.

Nous appuierons toujours le dialogue et la diplomatie en faveur de la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Nous demandons instamment à la République populaire démocratique de Corée de commencer à agir de manière responsable, de mettre fin à ses essais dangereux et de s'engager en faveur du dialogue et de la diplomatie. La République populaire démocratique de Corée représente une menace régionale et mondiale. C'est pourquoi tous les acteurs concernés doivent assumer leurs responsabilités et se joindre aux efforts qui ouvrent la voie à des solutions diplomatiques et les enrichissent. Pour cela, le Conseil de sécurité doit user de tous les outils dont il dispose pour amener la République populaire démocratique de Corée à changer de cap, à renoncer à ses programmes d'armes de destruction massive, de missiles balistiques et nucléaire et à s'engager sérieusement dans un dialogue qui aboutisse à la fin complète, vérifiable et irréversible de ses activités illégales. Ne pas agir reviendrait à permettre à la République populaire démocratique de Corée de poursuivre en toute impunité ses agissements répréhensibles.

M. de Rivière (France) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe pour son exposé.

La France condamne avec la plus grande fermeté le tir d'un nouveau missile balistique intercontinental, le 18 novembre, qui s'est abîmé dans la zone économique exclusive du Japon. La France assure le Japon et la République de Corée de sa solidarité face à cet acte irresponsable.

L'escalade actuelle est dangereuse. La multiplication sans précédent des essais balistiques devrait être une source de préoccupation pour tous. Chacun de ces

tirs est un défi à l'autorité du Conseil de sécurité et une violation de ses résolutions adoptées à l'unanimité. Ils sapent le régime de non-prolifération et constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales.

Jamais la Corée du Nord n'avait tiré autant de missiles, y compris de portée intercontinentale. Jamais elle n'avait utilisé une rhétorique nucléaire aussi agressive. Elle revendique désormais ouvertement son intention de développer un arsenal nucléaire tactique et procède à des simulations d'emploi d'arme. L'Agence internationale de l'énergie atomique constate une activité constante qui laisse craindre la préparation d'un septième essai nucléaire.

Inexorablement, la Corée du Nord contourne les sanctions par tous les moyens à sa disposition, y compris via ses cyberattaques qui permettent directement de financer ses programmes. Dans ce contexte, alléger les sanctions n'aurait aucun sens. Il faut maintenir la pression et l'accroître dans certains domaines. Le régime nord-coréen doit cesser de détourner les maigres ressources de son pays pour financer ses programmes proliférants au détriment des besoins de sa population.

La France continuera d'appeler au retour rapide et de bonne foi de la Corée du Nord à la table des négociations afin d'obtenir une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible. Elle exhorte la Corée du Nord à répondre aux offres de dialogue sans condition présentées à plusieurs reprises par les États de la région.

Il faut regarder les choses en face : l'inaction du Conseil offre à la Corée du Nord une couverture pour poursuivre ses provocations. Ces nouvelles provocations exigent une réponse unie, responsable et résolue de la communauté internationale. Il en va également de la crédibilité du Conseil. La France ne ménagera aucun effort pour qu'il puisse agir de façon unie pour répondre à cette escalade inédite.

M. Mythen (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé.

L'Irlande condamne une fois de plus le dernier tir de missile balistique en date de la République populaire démocratique de Corée, qui a atterri dans la zone économique exclusive du Japon. Non seulement ce tir viole les résolutions du Conseil de sécurité, mais il menace également la sûreté et la sécurité des populations de la région. Nous sommes particulièrement conscients des effets qu'il continue de produire sur la République de Corée et le Japon.

Dans sa résolution 2397 (2017), le Conseil a décidé qu'il agirait en réponse à tout nouveau tir de missile balistique par la République populaire démocratique de Corée. Nous en sommes maintenant à huit tirs par la République populaire démocratique de Corée pour la seule année courante. Il est profondément préoccupant que pas le moindre de ces tirs n'ait entraîné de réaction du Conseil. Des déclarations ont été bloquées, et le projet de résolution S/2022/431, qui était proportionné et équilibré, a fait l'objet du veto de deux membres.

Le silence du Conseil de sécurité face à plus de 60 tirs de missile balistique cette année envoie un message très inquiétant aux pays de la région, et un message très dangereux à la République populaire démocratique de Corée. Il donne à penser que le Conseil ne veut ou ne peut pas faire appliquer ses propres résolutions et que la République populaire démocratique de Corée peut agir en toute impunité. Cela ne peut plus durer.

Soyons clairs : par ses agissements et son discours, la République populaire démocratique de Corée est seule responsable du regain de tension. La République populaire démocratique de Corée est seule à rejeter dialogue et négociation. Elle refuse les offres de pourparlers répétées et permanentes des États-Unis et de la République de Corée.

La République populaire démocratique de Corée rejette ses obligations en vertu de la Charte des Nations Unies, en déclarant qu'elle n'entend pas se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité. La République populaire démocratique de Corée cherche à se positionner en tant que puissance nucléaire, comme suite à son intention déclarée de mettre au point des armes nucléaires tactiques. Elle menace de procéder à un septième essai nucléaire, en contravention avec les résolutions du Conseil.

La République populaire démocratique de Corée aggrave la situation de son propre peuple. Elle détourne des ressources qui devraient servir à répondre à des besoins humanitaires légitimes au profit de programmes nucléaire et de missiles balistique militaires illégaux. Elle bloque l'aide humanitaire internationale, y compris les vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19).

Il est temps à présent que le Conseil de sécurité signale clairement que c'est inacceptable et qu'il faut que cela cesse. Les agissements de la République populaire démocratique de Corée sont une violation flagrante des décisions et de l'autorité du Conseil. Nous appelons la

République populaire démocratique de Corée à engager un dialogue authentique et à respecter ses obligations découlant des résolutions du Conseil.

Il faut que le Conseil de sécurité soit clair sur le fait que la République populaire démocratique de Corée doit mettre fin à ses programmes nucléaire et de missiles balistiques illégaux de façon complète, vérifiable et irréversible, se remettre en conformité avec le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et respecter ses obligations relatives aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Elle doit adhérer sans délai au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. La République populaire démocratique de Corée ne saurait ni ne doit être acceptée comme État doté d'armes nucléaires.

Ce sont le discours et les agissements de la République populaire démocratique de Corée qui créent un problème qui n'en finit jamais de s'aggraver. Le Conseil doit maintenant, enfin, être clair dans sa réaction, avant qu'il ne soit trop tard.

Mme Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé. Nous nous félicitons en outre de la participation des représentants du Japon et de la République de Corée à la présente séance.

La Norvège est consternée que la République populaire démocratique de Corée continue de tirer des missiles balistiques. Nous condamnons dans les termes les plus forts le tir d'un missile balistique intercontinental le 18 novembre. L'augmentation du nombre d'essais de missile balistique depuis le début de l'année est très inquiétante. Ces tirs sont sans précédent par leur fréquence, leur diversité et leur ampleur. Par ailleurs, le discours nucléaire des médias d'État de la République populaire démocratique de Corée et la réouverture du site d'essais nucléaires de Punggye-ri sont profondément préoccupants.

La République de Corée et le Japon ont récemment vu des missiles s'abîmer dans leur zone économique. La poursuite du développement et de la mise à l'essai d'armes fait monter les tensions et menace la paix et la stabilité dans la région et au-delà. Elle met également en danger l'aviation civile et le trafic maritime dans la région.

Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à s'abstenir sur-le-champ de tout nouveau tir de missile et à contribuer à la désescalade des tensions. La Norvège estime que la diplomatie est

la bonne et la seule voie vers une paix et une stabilité durables dans la péninsule coréenne. Pour que cela se produise, la République populaire démocratique de Corée doit choisir la voie du dialogue.

Il est profondément inquiétant que la République populaire démocratique de Corée continue de développer ses programmes nucléaire et de missiles balistiques. Nous rappelons que le développement de ces programmes enfreint de multiples résolutions du Conseil de sécurité. Il est donc regrettable que le Conseil reste silencieux. Nous appelons une fois de plus le Conseil à se montrer uni face au comportement provocateur de la République populaire démocratique de Corée.

Les mesures de sanctions adoptées à l'unanimité par le Conseil sont un élément essentiel dans nos efforts pour ralentir et bloquer le développement des programmes d'armes interdits de la Corée du Nord. Elles n'ont pas pour but d'infliger des difficultés humanitaires à la population civile. Les membres du Conseil continuent de montrer qu'ils prennent au sérieux la situation humanitaire en République populaire démocratique de Corée. Les demandes de dérogation pour motif humanitaire sont traitées rapidement au sein du Comité créé par la résolution 1718 (2006). Les dispositions du projet de résolution examiné le 26 mai (S/2022/431) auraient considérablement élargi le mécanisme de dérogations humanitaires.

La Norvège demeure elle aussi préoccupée par la situation humanitaire en République populaire démocratique de Corée. Nous appelons le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée à coopérer avec la communauté internationale pour que l'aide humanitaire parvienne au peuple nord-coréen, y compris par l'accès du Coordonnateur résident, de l'ONU et d'autres organismes internationaux. Nous invitons en outre tous les États Membres à appliquer intégralement les résolutions du Conseil de sécurité consacrées à la République populaire démocratique de Corée.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé.

Nous condamnons nous aussi avec la plus grande fermeté la nouvelle violation grave des résolutions du Conseil de sécurité par la République populaire démocratique de Corée, qui menace la paix et la sécurité internationales. Il y a à peine plus de deux semaines que le Conseil s'est penché pour la dernière fois sur la question des tirs de missiles balistiques de la République

populaire démocratique de Corée (voir S/PV.9183). Pendant cette séance, tous les membres du Conseil, sauf deux, ont souligné la gravité de la situation et se sont prononcés en faveur d'une réponse claire. Pourtant, malgré la violation flagrante des résolutions du Conseil, ces deux mêmes membres ont empêché celui-ci de s'acquiescer de ses fonctions.

Lorsque la République populaire démocratique de Corée a procédé à des essais de missiles balistiques intercontinentaux en 2017, la réaction du Conseil a à chaque fois été ferme et unifiée, avec l'adoption à l'unanimité des résolutions 2371 (2017), 2375 (2017) et 2397 (2017). Les négociations entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis avaient débuté en l'espace de quelques mois.

Le retour au dialogue reste le seul moyen de remédier à l'insécurité dans la péninsule coréenne. En revanche, le silence persistant du Conseil face aux provocations de la République populaire démocratique de Corée ne le permettra pas. Nous appuyons donc le projet de déclaration du Président du Conseil de sécurité proposé par les États-Unis. Le Royaume-Uni continuera d'engager la République populaire démocratique de Corée à mettre fin à ses activités illégales et à répondre favorablement aux propositions de dialogue des États-Unis et de la République de Corée. La diplomatie reste la seule option.

Nous encourageons vivement la République populaire démocratique de Corée à investir dans l'alimentation et les médicaments au profit de sa population plutôt que dans son programme d'armement illégal, à autoriser l'accès du personnel de l'ONU et à permettre à l'aide d'entrer librement dans le pays. Nous saluons les efforts soutenus faits par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) pour exempter rapidement l'aide humanitaire des sanctions.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : J'ai écouté attentivement l'exposé de la Secrétaire générale adjointe DiCarlo.

La situation dans la péninsule coréenne est actuellement marquée par une spirale dangereuse de tensions croissantes et de conflit exacerbé. Nous espérons que les parties concernées maintiendront le cap en direction d'un règlement politique de la situation et s'efforceront de trouver un terrain d'entente afin d'éviter que celle-ci ne s'aggrave sans cesse, voire échappe à tout contrôle. Les tensions croissantes dans la péninsule coréenne ne sont dans l'intérêt d'aucune des parties, et ce n'est

pas ce que souhaite la Chine. Le monde est à l'heure actuelle marqué par l'incertitude, et la péninsule ne peut se permettre de risquer que la situation se dégrade davantage. Les parties concernées doivent se concentrer essentiellement sur la paix et la stabilité de l'ensemble de la péninsule, et de l'Asie du Nord-Est en général, et prendre des mesures concrètes, jouer un rôle positif et faire tout leur possible pour promouvoir un règlement politique de la question.

Tout d'abord, pour tout mettre en œuvre pour apaiser la situation, préserver la stabilité et prévenir les troubles, dans les circonstances actuelles, toutes les parties doivent rester calmes, faire preuve de retenue, agir et parler avec précaution et s'abstenir de toute action susceptible d'exacerber les tensions et de causer des erreurs d'interprétation, afin d'éviter que la situation ne vire au cercle vicieux.

Deuxièmement, pour revenir sur la bonne voie et renouer le dialogue, toutes les parties doivent s'attaquer aux causes profondes de l'impasse dans laquelle se trouve depuis longtemps la question, ne ménager aucun effort pour résoudre leurs préoccupations respectives de manière équilibrée et rester résolues à poursuivre sur la bonne voie, celle du dialogue et de la négociation. Les États-Unis doivent prendre l'initiative, prouver leur sincérité, faire des propositions concrètes et réalisables, répondre favorablement aux préoccupations légitimes de la République populaire démocratique de Corée et faire passer le dialogue de la parole aux actes le plus rapidement possible. Les parties doivent se focaliser sur la résolution du problème, persévérer pour faire avancer le processus de dénucléarisation de la péninsule et, parallèlement, prendre des mesures concrètes pour mettre fin aux exercices militaires et alléger les sanctions imposées à la République populaire démocratique de Corée.

Troisièmement, les parties concernées doivent créer des conditions favorables et prôner la paix et les pourparlers, et le Conseil de sécurité doit jouer un rôle constructif à cet égard et ne doit pas toujours condamner la République populaire démocratique de Corée ou faire pression sur elle. Les débats du Conseil de sécurité doivent contribuer à apaiser les tensions et promouvoir la désescalade le plus rapidement possible afin de laisser la place aux efforts diplomatiques au lieu de créer des obstacles à ce processus. Le projet de résolution sur la République populaire démocratique de Corée déposé conjointement par la Chine et la Russie au Conseil permettrait d'apaiser la situation humanitaire dans le pays, de créer une atmosphère propice au dialogue et de

promouvoir un règlement politique. Nous espérons que toutes les parties y donneront une suite favorable.

En tant que voisine proche de la péninsule coréenne, la Chine est toujours résolument partisane du maintien de la paix et la stabilité sur la péninsule et de sa dénucléarisation, et a à cœur la promotion de la mise en place d'un mécanisme de paix dans la péninsule et le règlement des problèmes par le dialogue et la concertation. Nous invitons une fois de plus les parties concernées à s'attaquer de front à la question centrale de l'impasse de longue date dans laquelle se trouve la péninsule, à se concentrer sur le plus grand bien de la paix et de la stabilité, à suivre l'approche à deux volets et le principe d'une action progressive et synchronisée, à résoudre leurs préoccupations respectives de manière équilibrée par un dialogue véritable et à promouvoir le règlement politique de la question sur la péninsule. La Chine continuera à jouer un rôle constructif à cet égard.

M^{me} Ngyema Ndong (Gabon) : Je remercie à mon tour M^{me} DiCarlo de son exposé.

Depuis le mois de septembre, la République populaire démocratique de Corée a procédé à de nombreux tirs de projectiles, qui sont progressivement montés en puissance de par leur fréquence et leur portée. Ces derniers jours, la République populaire démocratique de Corée a lancé des missiles balistiques, dont des missiles balistiques intercontinentaux, qui ont été suivis par des alertes d'urgence de la part des pays de la région. Ces lancements répétés constituent une escalade évidente, qui menace la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne, alimente les tensions et l'instabilité, porte à son comble la menace nucléaire dans la région. Mon pays condamne fermement cette escalade, qui est en violation totale des multiples résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, et reste profondément préoccupée par la portée de la menace, d'autant que cette escalade s'accompagne d'un discours offensif qui n'augure d'aucune volonté d'apaisement, de détente ou de retour au dialogue.

Aucun pays au monde ne devrait vivre sous une menace nucléaire permanente. C'est pourquoi mon pays ne cessera de militer en faveur de l'interdiction pure et simple des armes nucléaires, qui constituent une menace à la sécurité internationale.

Nous appelons, par conséquent, à la dénucléarisation de la péninsule coréenne, et réitérons notre opposition à l'utilisation des armes nucléaires et à toute menace d'y recourir. Le Gabon appelle les parties

prenantes et les pays qui ont une influence dans la région à œuvrer pour la reprise du dialogue en vue d'un recours à l'accord de 2017, et, en particulier, au moratoire sur les lancements de missiles de longue portée. De façon très claire et sans équivoque, le Gabon réitère sa condamnation des essais nucléaires, et exhorte la République populaire démocratique de Corée à renoncer à y recourir. Mon pays exhorte les parties à s'abstenir de toute menace et de toute action de nature à exacerber les tensions dans la péninsule coréenne. Nous appelons le Conseil à rechercher le consensus, à travailler pour l'apaisement et pour le retour au dialogue en vue d'une solution politique à la crise. Face à la menace nucléaire, l'unité du Conseil doit être sans équivoque. De même, le Conseil doit être à l'écoute des populations nord-coréennes qui continuent de faire face à une situation humanitaire alarmante.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Nous remercions la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de son exposé et saluons la présence des délégations du Japon et de la République de Corée à la présente séance.

Il y a tout juste deux semaines, nous nous sommes réunis pour discuter des tirs d'une vingtaine de missiles effectués par la République populaire démocratique de Corée, dont un qui est tombé dans la zone économique exclusive de la République de Corée, et du tir manqué d'un autre missile qui, d'après les estimations, était de portée intercontinentale (voir S/PV.9183). Ce matin, nous avons appris avec une grande inquiétude que la République populaire démocratique de Corée avait lancé un nouveau missile balistique à portée intercontinentale, qui avait atterri dans la zone économique exclusive du Japon. Ce dernier tir vient s'ajouter aux dizaines de tirs dont nous avons été dûment informés et sur lesquels le Conseil n'a pas été capable de se prononcer de quelque façon que ce soit. Et le résultat a été le même, que nous ayons organisé un débat public ou tenu des consultations après en avoir été informés. Il est clair que notre silence a également envoyé un mauvais signal. Les tirs se poursuivent, bafouant ouvertement le Conseil, ses résolutions antérieures, l'ensemble du système multilatéral et le régime mondial de non-prolifération.

À l'instar du Secrétaire général, nous condamnons ce dernier tir et demandons, à sa suite, que la République populaire démocratique de Corée renonce à tout nouvel acte provocateur, qu'elle respecte pleinement

ses obligations internationales et retourne immédiatement à la table des négociations pour reprendre un dialogue inclusif.

Par le biais de notre participation au Conseil de sécurité, nous avons demandé à plusieurs reprises à la République populaire démocratique de Corée de respecter pleinement ses obligations, de coopérer sans plus tarder avec l'Agence internationale de l'énergie atomique et de reprendre le dialogue politique. Le Mexique réaffirme son appui aux résolutions du Conseil visant à prévenir la prolifération des technologies nucléaires et balistiques et appelle tous les États à les respecter scrupuleusement.

Le 4 novembre, les membres élus du Conseil ont demandé d'une seule voix à la République populaire démocratique de Corée de s'abstenir d'effectuer de nouveaux tirs, de mettre un terme à son programme nucléaire et de reprendre le dialogue. De fait, il est nécessaire que les membres du Conseil s'expriment clairement, à l'unisson : ces tirs sont tout simplement inacceptables et doivent cesser maintenant.

Le Mexique continuera, au sein du Conseil de sécurité et de toutes les autres instances multilatérales, d'appuyer les efforts déployés par la communauté internationale pour arrêter le développement des technologies et des capacités nucléaires à des fins militaires, favoriser un climat de respect et de coopération et promouvoir des mesures de confiance, afin de parvenir à une solution diplomatique menant à la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne.

M^{me} Kamboj (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de son exposé aujourd'hui.

C'est la deuxième fois que nous nous réunissons ce mois-ci au sujet de la République populaire démocratique de Corée (voir S/PV.9183). Nous condamnons le dernier tir de missile balistique intercontinental effectué par la République populaire démocratique de Corée. Il vient s'ajouter à d'autres tirs de missiles balistiques au cours des mois précédents, à la suite desquels le Conseil de sécurité s'est réuni. Ces tirs enfreignent les résolutions du Conseil de sécurité concernant la République populaire démocratique de Corée. Ils ont des conséquences sur la paix et la sécurité dans la région et ailleurs.

L'Inde demande l'application intégrale des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité relatives à la République populaire démocratique de Corée. Dans le

même temps, nous tenons à réaffirmer qu'il importe de s'attaquer au problème de la prolifération des technologies nucléaires et balistiques en lien avec la République populaire démocratique de Corée. Il s'agit pour nous d'une source de préoccupation, car ces technologies ont une incidence néfaste sur la paix et la sécurité dans la région, y compris en Inde. Nous espérons que la communauté internationale et le Conseil de sécurité pourront être unis sur ce front. Nous réaffirmons notre appui sans faille à la dénucléarisation en vue d'instaurer la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne.

Il est dans notre intérêt commun de garantir la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne. À l'avenir, nous continuerons de promouvoir le dialogue et la diplomatie pour régler les problèmes qui s'y posent.

M. Kiboïno (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de son exposé, et je salue la participation du représentant du Japon et du représentant de la République de Corée à la présente séance.

Le Kenya condamne la poursuite des tirs d'essai de missiles balistiques intercontinentaux par la République populaire démocratique de Corée, en violation flagrante de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité. L'ampleur sans précédent des tirs de missiles cette année, dont certains sont des missiles balistiques intercontinentaux pouvant atteindre des cibles lointaines, constitue une grave menace pour la paix et la sécurité de la région et du monde entier. Plus inquiétant encore, la République populaire démocratique de Corée aurait mis au point des armes nucléaires tactiques et se préparerait à effectuer des essais de missiles nucléaires dans un avenir très proche.

La fréquence croissante avec laquelle les missiles tirés touchent les territoires souverains de la région, en particulier le Japon et la République de Corée, est alarmante. Cette provocation s'intensifie à un rythme dangereux et pourrait, si elle n'est pas contenue, plonger la région dans la tourmente, avec de profondes répercussions partout dans le monde.

La péninsule coréenne entretient des liens commerciaux et d'investissement essentiels avec l'Afrique. L'escalade sur la péninsule coréenne met donc en péril notre paix, notre sécurité et notre stabilité. En effet, les derniers mois nous ont appris que les actes qui compromettent la paix et la sécurité internationales ont des répercussions non seulement sur les pays voisins mais aussi sur les pays lointains. Par conséquent,

le Kenya demande de nouveau la cessation immédiate des actes de provocation dans la péninsule coréenne et le plein respect des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

En outre, nous appelons à un véritable dialogue sans condition, qui tienne compte des préoccupations de toutes les parties dans la région. C'est la seule voie viable pour sortir de cette situation délicate. Le Kenya exhorte la communauté internationale, en particulier les États qui ont une influence dans la région, à contribuer à la relance des négociations diplomatiques.

Il est inquiétant que ces provocations se produisent dans un contexte de détérioration de la situation humanitaire en République populaire démocratique de Corée. Nous encourageons la République populaire démocratique de Corée à donner la priorité aux besoins de sa population plutôt qu'à des projets militaires coûteux, qui compromettent la paix et la sécurité régionales et internationales. Parallèlement, toutes les autres parties concernées doivent tenir compte de la situation humanitaire des citoyens de la République populaire démocratique de Corée dans toutes les mesures qu'elles prendront, afin de garantir que des populations innocentes ne souffrent pas.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de son exposé. Je salue la présence des délégations du Japon et de la République de Corée à la présente séance.

La dernière fois que nous nous sommes réunis dans cette salle pour discuter de ce dossier, nous avons fait remarquer qu'il s'était écoulé relativement peu de temps depuis la dernière séance (voir S/PV.9183). Un mois à peine s'était écoulé entre le précédent missile qui avait survolé le Japon et la salve de tirs qui nous a réunis ici au début du mois de novembre. Aujourd'hui, le laps de temps s'est encore raccourci, à deux semaines, pour être précis, et nous condamnons une fois de plus dans les termes les plus forts ces tirs répétés en violation des résolutions du Conseil de sécurité. Pourtant, il nous semble évident que quelque chose doit changer. Si la condamnation de ces tirs de missiles est nécessaire et appropriée, nous ne pouvons pas tomber dans un cycle où la République populaire démocratique de Corée procède à un essai majeur de missiles toutes les quelques semaines, après quoi nous nous réunissons ici pour prononcer nos déclarations et passer ensuite à un autre dossier. Si nous voulons que des progrès soient

réalisés sur cette question, nous devons engager une réflexion critique sur la manière de procéder.

Si les informations sont exactes, la République populaire démocratique de Corée vient de réaliser son premier essai réussi du Hwasong-17, son missile balistique intercontinental le plus récent. Au dire de tous, il est plus grand et plus perfectionné sur le plan technologique que ses prédécesseurs. Ce missile s'ajoute aux deux autres missiles balistiques intercontinentaux de la Corée du Nord, le Hwasong-15 et le Hwasong-14, qui constituent un arsenal nucléaire de plus en plus sophistiqué pouvant atteindre la majeure partie du monde. Nous avons condamné sans ambages ce récent tir, ainsi que les tirs d'autres missiles balistiques effectués par la République populaire démocratique de Corée. Pourtant, nous devons aussi faire face à une réalité dérangeante. La Corée du Nord a renforcé toutes ses capacités en matière de missiles intercontinentaux alors qu'elle était déjà l'un des pays les plus sanctionnés au monde. La résolution 2397 (2017), la dernière que nous ayons adoptée sur ce dossier, en réponse au tir du Hwasong-15 effectué en novembre 2017, instaurait certaines des sanctions les plus sévères contre la République populaire démocratique de Corée, notamment en plafonnant ou en interdisant les exportations alimentaires et agricoles.

Rien de tout cela n'a empêché la prodigieuse expansion quantitative et qualitative de l'arsenal nord-coréen au cours des cinq dernières années, qui a culminé avec cet essai le plus récent. Il nous semble indéniable que, si les sanctions peuvent faire partie d'une approche globale de la question, elles ne la règlent pas intégralement. Il ne fait aucun doute que les tirs répétés de missiles de la République populaire démocratique de Corée constituent une menace pour la paix et la sécurité de la péninsule, de la région et du monde. Il est tout aussi évident que le Conseil a le devoir d'agir pour atténuer cette menace et préserver la sécurité de tous. Mais pour ce faire, nous devons recourir à des outils nouveaux et plus performants. Nous sommes avant tout un organe diplomatique.

Nous sommes convaincus que la première étape à franchir pour progresser dans ce dossier est de parvenir à parler d'une seule et même voix. Nous devons en premier lieu nous efforcer de rechercher des points de convergence entre nous, afin de trouver des dénominateurs communs et de rapprocher nos positions. C'est ainsi que nous avons toujours travaillé au Conseil, même en période de fortes divisions. Il ne suffit pas d'accepter d'être en désaccord. Nous devons nous mettre d'accord

sur ce sur quoi nous pouvons nous entendre, et trouver la volonté d'en faire plus, pas seulement en exerçant une pression plus forte, mais en adoptant une approche large qui tienne compte de toute la complexité du dossier. Nous voulons tous une péninsule plus sûre. Nous voulons tous que les risques diminuent. Nous voulons tous plus de stabilité et de prévisibilité dans la région, et nous sommes tous contre la prolifération nucléaire. Nous sommes tous d'accord sur ces points. Appuyons-nous sur cette base.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^{me} Rosemary DiCarlo, de son exposé.

La Russie est opposée à toute activité militaire qui constitue une menace pour la sécurité de la péninsule coréenne et des États d'Asie du Nord-Est. Or nous sommes une fois encore enfermés dans le cercle vicieux que nous connaissons bien en ce qui concerne la question nord-coréenne. Les États-Unis et leurs alliés dans la région procèdent à des exercices militaires de grande envergure auxquels la République populaire démocratique de Corée répond naturellement, et nous nous réunissons ici pour en discuter. La faille d'une telle logique, c'est qu'à chaque nouveau cycle, les positions et les mesures des parties deviennent de plus en plus audacieuses et dangereuses pour la paix et la sécurité internationales. De notre point de vue, le motif qui sous-tend ces événements est clair : Washington cherche à contraindre Pyongyang à un désarmement unilatéral en lui imposant des sanctions et des pressions musclées. Les États-Unis, la République de Corée et le Japon ont sensiblement renforcé leurs exercices militaires dans la région dans le cadre du nouveau concept de dissuasion élargie. La veille du récent tir effectué par la République populaire démocratique de Corée, les forces navales des États-Unis et de la République de Corée ont mené des exercices de défense antimissiles à l'aide de destroyers. Dans le même temps, elles ont aussi procédé à des exercices impliquant l'utilisation de bombardiers stratégiques et des simulations de frappes contre les lanceurs de missiles balistiques nord-coréens.

À la précédente séance du Conseil consacrée à cette question (voir S/PV.9183), nous avons déjà longuement évoqué d'autres exercices à grande échelle menés par Washington et ses alliés régionaux. Les dirigeants de ces pays continuent de tenir des propos irresponsables concernant le déploiement de moyens de dissuasion des États-Unis, notamment nucléaires, dans la péninsule

coréenne et dans la région. Dans un tel contexte, il est évident que les tirs de missiles de Pyongyang sont la conséquence des activités militaires belliqueuses et à courte vue menées par les États-Unis autour de ce pays, lesquelles causent du tort à la fois à leurs partenaires dans la région et à la situation dans toute l'Asie du Nord-Est. En outre, la situation dans la péninsule coréenne ne peut être dissociée des processus complexes qui sont en cours dans cette partie du monde. Nous ne pouvons que constater la persistance de Washington à promouvoir sa doctrine de sécurité unilatérale dans la région Asie-Pacifique, ce qui ne fait que créer de nouvelles fractures dans cette région. De nouvelles alliances militaires se mettent en place, comme celle entre les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie, ce qui incite à se demander si les intentions de ces États sont réellement bienveillantes et ne facilite pas le dialogue.

Nous regrettons sincèrement que nos collègues occidentaux aient systématiquement fait abstraction des nombreux appels lancés par Pyongyang aux États-Unis pour qu'ils cessent leurs activités hostiles, alors que cela aurait permis d'instaurer un dialogue. En 2018 et en 2019, Pyongyang a fait quelques concessions et envoyé des signaux positifs, mais aucun d'entre eux n'a été pris en compte. C'est précisément à cause de la position des États-Unis que le Conseil de sécurité n'a pas eu la force d'y répondre comme il convenait et de contribuer ainsi à l'apaisement des tensions.

Nous sommes convaincus que les mécanismes de l'ONU et du Conseil de sécurité doivent être utilisés pour appuyer le dialogue intercoréen et les négociations multilatérales, au lieu d'y faire obstacle. Ce n'est qu'alors que nous pourrions parler d'un règlement efficace des questions en suspens dans la région, notamment la question nucléaire, sur la base d'accords mutuellement acceptables. L'adoption de sanctions supplémentaires contre la République populaire démocratique de Corée va bien au-delà d'une simple mesure visant à contrer les programmes nucléaires et de missiles interdits : elle exposera la population nord-coréenne à des bouleversements socioéconomiques et humanitaires inacceptables.

La recherche d'une solution diplomatique et politique fait partie intégrante des résolutions du Conseil de sécurité sur la République populaire démocratique de Corée. Pourtant, ce n'est pas, de loin, la première fois que le Conseil se contente de parler de la nécessité d'une diplomatie préventive : aucune mesure réelle n'est prise, rien ne va au-delà des promesses de Washington et des autres États occidentaux d'établir un dialogue de fond

avec Pyongyang. Nous avons écouté attentivement les observations formulées aujourd'hui par la représentante des États-Unis. Il ne faut pas s'attendre à un miracle si les États-Unis et leurs alliés choisissent uniquement de prendre des mesures militaires et de brandir des menaces de sanctions. Cette approche ne fait que présager de nouvelles tensions dans la péninsule coréenne, ce qui pourrait avoir des conséquences imprévisibles et dangereuses pour l'ensemble de l'Asie du Nord-Est.

La seule autre solution à nos yeux aujourd'hui consiste à veiller à ce que toutes les parties fassent preuve de retenue et réaffirment concrètement leur volonté de renouer le dialogue, conformément aux accords et engagements antérieurs. Le projet de résolution sino-russe portant sur les volets politique et humanitaire est toujours sur la table, de même que d'autres initiatives émanant de nos deux pays, lesquelles pourraient véritablement inciter les parties à intensifier leurs efforts de négociation.

M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé, et je salue la participation des représentants du Japon et de la République de Corée à la présente séance.

La République populaire démocratique de Corée a lancé son huitième missile balistique intercontinental cette année. Celui-ci se serait abîmé à seulement 200 kilomètres des côtes japonaises. Selon les estimations, ce dernier missile balistique pourrait, étant donné ses caractéristiques, représenter un grave danger non seulement pour la péninsule coréenne, mais aussi pour de nombreuses nations dans le monde, y compris celles qui sont assises autour de cette table. Nous condamnons sans ambiguïté les agissements de la République populaire démocratique de Corée, qui constituent une violation de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité. Le comportement dangereux de ce pays menace notre stabilité et notre prospérité collectives.

L'escalade sans précédent des provocations et menaces de ce pays met à l'épreuve la responsabilité incombant au Conseil de sécurité de maintenir la paix et la sécurité internationales. Nous restons profondément préoccupés par le fait que la République populaire démocratique de Corée a, semble-t-il, l'intention de réaliser un septième essai nucléaire. Une fois de plus, nous l'appelons à s'abstenir de procéder à de nouveaux essais illégaux, à se conformer à nouveau au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, à renoncer à tous ses programmes nucléaires et balistiques connexes, à

mettre en œuvre les garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique et à s'acquitter de ses obligations en matière de dénucléarisation.

La prolifération nucléaire ne peut garantir la sécurité et la stabilité de la République populaire démocratique de Corée. Au contraire, l'entêtement du pays à poursuivre sur cette voie exacerbera les tensions et l'instabilité dans la péninsule coréenne et au-delà. À l'heure où le dispositif mondial de non-prolifération traverse un moment critique, nous appelons la République populaire démocratique de Corée à respecter la Charte des Nations Unies, le droit international et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Il est grand temps de s'engager sur la voie de la diplomatie et du dialogue, d'éviter toute nouvelle escalade et d'indiquer clairement à la République populaire démocratique de Corée les attentes du Conseil à cet égard afin de permettre un dialogue de fond entre toutes les parties.

Bien que le Conseil de sécurité ait élaboré un régime de sanctions rigoureux afin d'empêcher la République populaire démocratique de Corée de développer ses capacités nucléaires et balistiques, celle-ci continue de contourner les sanctions pour financer ses activités interdites. Les nouveaux moyens utilisés par la République populaire démocratique de Corée pour financer ses arsenaux d'armes doivent nous faire réfléchir. Le régime de sanctions imposé par le Conseil de sécurité doit être en mesure de lutter efficacement contre les tentatives de la République populaire démocratique de Corée d'obtenir clandestinement des armes et des composants sur le marché noir ainsi que contre ses vols de cryptomonnaies. Les membres du Conseil doivent travailler de concert, y compris au sein du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), afin de remédier à ces failles. Nous exhortons tous les États Membres à se conformer pleinement au régime de sanctions créé par la résolution 1718 (2006) et à empêcher de manière efficace la République populaire démocratique de Corée de continuer à se soustraire aux sanctions.

Nous constatons que les dirigeants de la République populaire démocratique de Corée continuent de détourner les ressources, déjà limitées, du pays vers les capacités militaires plutôt que vers les besoins humanitaires et de développement urgents de la population. La situation humanitaire dans le pays reste très préoccupante. L'Organisation des Nations Unies ainsi que d'autres organisations de secours, à l'unisson avec la communauté internationale, ont exprimé leur volonté

de coopérer avec la République populaire démocratique de Corée afin d'atténuer les souffrances humanitaires de sa population. Nous l'exhortons à saisir cette proposition de collaboration. La République populaire démocratique de Corée présente ce dernier tir de missile balistique comme une démonstration de force. Au lieu de cela, ce tir suscite un sentiment d'escalade, d'instabilité et montre que de précieuses ressources, par ailleurs limitées, sont consacrées au financement de capacités militaires et non à la satisfaction des besoins criants de la population nord-coréenne.

Il est encore temps de changer de trajectoire. Il est temps de faire preuve de retenue, de s'engager de manière constructive et de montrer une réelle volonté de privilégier le dialogue en ce qui concerne le programme nucléaire de ce pays. Il est temps que le Conseil de sécurité signale clairement que la République populaire démocratique de Corée doit respecter les résolutions pertinentes du Conseil, conformément à l'appel du Secrétaire général, et qu'un véritable dialogue soit réellement engagé.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Ghana.

Je remercie la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^{me} Rosemary DiCarlo, de son exposé au Conseil, et je salue la participation des représentants du Japon et de la République de Corée à la présente séance.

Le Conseil se réunit pour la deuxième fois en trois semaines pour discuter du deuxième lancement d'un missile balistique intercontinental par la République populaire démocratique de Corée. Le tir d'un missile balistique intercontinental, probablement le nouveau Hwasong-17, décrit par certains analystes comme le plus puissant jamais lancé par ce pays, fait suite à sept autres lancements de missiles balistiques intercontinentaux ainsi qu'à une pluie de plus de 70 missiles balistiques et autres cette année seulement, le tout en violation flagrante de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité.

Le Ghana est profondément préoccupé par les violations incessantes par la République populaire démocratique de Corée des résolutions existantes du Conseil de sécurité. Nous demandons instamment à la République populaire démocratique de Corée de s'abstenir de procéder à tout nouveau tir de missile balistique. Nous lui demandons également de se conformer à nouveau pleinement à la Charte des Nations Unies, aux

récentes résolutions du Conseil de sécurité, au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ainsi qu'au système de garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Nous réitérons également notre appel au Conseil afin qu'il parle d'une seule voix et exhorte toutes les parties à œuvrer à l'apaisement des tensions dans la région et à la reprise d'un dialogue constructif et crédible. Nous espérons que le Conseil et toutes les autres parties concernées seront en mesure d'agir rapidement de manière à préserver la paix dans la péninsule coréenne tout en veillant à répondre aux besoins humanitaires de la population de la République populaire démocratique de Corée.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République de Corée.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé d'urgence cette séance du Conseil de sécurité. Je remercie également la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé.

La République de Corée condamne, dans les termes les plus forts, la poursuite des tirs de missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée, notamment le lancement d'un missile balistique intercontinental le 18 novembre, ce qui constitue une violation flagrante de multiples résolutions du Conseil de sécurité. Il est tout simplement consternant de voir comment la République populaire démocratique de Corée, un État Membre de l'Organisation des Nations Unies, se permet d'ignorer complètement les normes internationales, dont la Charte des Nations Unies et les décisions du Conseil.

Juste après ce tir de missile balistique intercontinental, les médias d'État de Pyongyang ont annoncé que le dirigeant de la République populaire démocratique de Corée avait assisté au lancement de ce nouveau type de missile et vanté ses qualités comme possible vecteur d'une frappe nucléaire préventive. Cela démontre clairement le choix déplorable du régime nord-coréen qui persiste à donner à tout prix la priorité à son programme illégal d'armes de destruction massive, sapant le régime mondial de non-prolifération, menaçant la paix et la sécurité internationales et négligeant le bien-être et les moyens de subsistance de son propre peuple face à une

situation humanitaire qui se détériore et à un isolement qu'il continue de s'imposer.

La République populaire démocratique de Corée a en outre publié hier une déclaration au nom de son ministre des affaires étrangères dont l'objet était de justifier ces provocations et de dénoncer la récente déclaration du Secrétaire général condamnant le lancement d'un missile balistique intercontinental. En se moquant publiquement du Secrétaire général, le qualifiant de marionnette des États-Unis, la République populaire démocratique de Corée a une fois de plus souligné son refus catégorique de respecter l'autorité de l'Organisation des Nations Unies.

Nous voyons comment la République populaire démocratique de Corée profite pleinement de l'inaction et des divisions du Conseil pour renforcer son arsenal nucléaire. Depuis le mois de mai, date à laquelle le Conseil de sécurité n'est pas parvenu à adopter un projet de résolution (S/2022/431) en raison de l'opposition de deux membres permanents (voir S/PV.9048), la République populaire démocratique de Corée a lancé 40 missiles balistiques et promulgué une loi définissant sa nouvelle politique en matière d'armes nucléaires, qui fixe le seuil du recours à ces armes à un niveau bien inférieur à celui de tout autre pays. La République populaire démocratique de Corée devient de fait de plus en plus agressive et dangereuse. De plus, elle est désormais sur le point de procéder à son septième essai nucléaire.

Dans sa dernière résolution sur cette question, la résolution 2397 (2017), adoptée à l'unanimité en 2017, le Conseil de sécurité avait expressément décidé qu'il prendrait des mesures pour restreindre davantage l'exportation de pétrole vers la République populaire démocratique de Corée si ce pays procédait à un autre tir de missile balistique intercontinental. Dans cette optique, il est profondément regrettable que le Conseil de sécurité n'ait pas rempli son propre engagement face aux huit tirs expérimentaux de missiles balistiques intercontinentaux effectués par Pyongyang cette année. Il est temps que le Conseil de sécurité réagisse, de manière robuste et unie, pour contrer l'ambition nucléaire irresponsable de la République populaire démocratique de Corée. Si le Conseil ne réagit pas fermement au comportement illégal persistant de la République populaire démocratique de Corée, cela poussera inévitablement d'autres États Membres à se soustraire délibérément à leurs obligations découlant des résolutions du Conseil de sécurité.

Dans ce contexte, la République de Corée demande dûment à tous les membres du Conseil d'appuyer l'adoption rapide du projet de déclaration présidentielle proposé par les États-Unis. C'est le moins que l'on puisse attendre de la communauté internationale à la lumière des innombrables provocations de la République populaire démocratique de Corée, qui mettent le monde en danger. Dans l'intervalle, les sanctions du Conseil de sécurité doivent être appliquées pleinement et strictement par tous les États Membres de l'ONU, en particulier les membres du Conseil de sécurité. Ce pourrait être le seul moyen non seulement de contrarier les desseins illégaux de la République populaire démocratique de Corée en matière d'armes de destruction massive, mais également de faire pression sur Pyongyang pour qu'elle renonce à son comportement malavisé et reprenne le chemin de la diplomatie. C'est d'autre part une obligation qui nous incombe à tous en vertu de la Charte des Nations Unies.

Soyons clairs une fois de plus : rien ne saurait excuser les récentes provocations de la République populaire démocratique de Corée qui défient le droit. Les exercices militaires conjoints menés par la République de Corée et les États-Unis, qui se déroulent depuis longtemps à intervalles réguliers et qui sont défensifs par nature, ne pourront jamais servir d'excuse à la République populaire démocratique de Corée pour mettre au point, de manière illicite, des armes nucléaires et des missiles. Prendre la défense de la République populaire démocratique de Corée n'est ni constructif ni responsable, et cela ne fait qu'encourager la République populaire démocratique de Corée à s'entêter à suivre la mauvaise voie.

Enfin, nous réaffirmons que nous sommes disposés à engager un dialogue sérieux avec la République populaire démocratique de Corée sans conditions préalables, et nous encourageons vivement la République populaire démocratique de Corée à répondre favorablement à notre offre. Nous avons le devoir de transmettre aux générations futures et aux enfants de Corée une péninsule coréenne pacifique et dénucléarisée, et non des armes nucléaires dangereuses.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier M^{me} Rosemary DiCarlo de son exposé.

Depuis le début de l'année, la Corée du Nord a continué de lancer des missiles, en ayant recours à divers

types de lancement, à un rythme plus élevé que jamais. Non seulement le nombre de missiles a augmenté, mais la menace s'est aggravée.

Rien qu'au cours des deux derniers mois, nous avons été témoins de tirs de missiles illégaux, dont un a survolé le Japon pour la première fois depuis cinq ans et un autre s'est écrasé à proximité des eaux territoriales de la République de Corée. Cette fois-ci, la Corée du Nord a de nouveau lancé un missile balistique de la classe des missiles balistiques intercontinentaux, qui s'est écrasé dans la zone économique exclusive du Japon, à à peine 200 kilomètres de Hokkaido. Cela représente une escalade claire, qui est inacceptable et constitue une infraction. Le Japon condamne fermement ce tir, et il fait sien et appuie le message du Secrétaire général à cet égard.

Je vais faire trois observations.

Premièrement, non seulement ces tirs de missiles font peser une menace grave et imminente sur la sécurité du Japon, ils menacent également l'ensemble des habitants de la région. Ils mettent en danger les navires et exposent les avions dans l'espace environnant à d'immenses risques. La sécurité de personne ne peut être garantie face à une conduite déstabilisatrice aussi persistante. Cela représente une grave menace, non seulement pour le Japon et la République de Corée, mais également pour toute la région et au-delà.

Deuxièmement, je tiens à souligner un autre aspect inacceptable de ce dernier tir. Le missile balistique de la classe des missiles balistiques intercontinentaux a parcouru une distance de près de 1 000 kilomètres et atteint une altitude maximale d'environ 6 000 kilomètres. Cela dit, les calculs basés sur la trajectoire du missile indiquent que la portée de celui-ci pourrait dépasser 15 000 kilomètres. Dans ce cas, toute l'Asie, l'Europe, l'Amérique du Nord, y compris New York, l'Afrique et même certaines parties de l'Amérique du Sud seraient à la portée de ce vecteur de têtes nucléaires illégales. Je répète que la menace dépasse largement les frontières de la région. Il est scandaleux de laisser la Corée du Nord prendre en otage l'ensemble de la communauté internationale.

Troisièmement et enfin, je tiens à souligner une fois de plus que le Conseil doit absolument condamner fermement cette atteinte grave à la paix et à la sécurité internationales, mais aussi à sa propre crédibilité. Le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 2397 (2017), en vertu de laquelle il a décidé de prendre des mesures

dans le cas où la Corée du Nord procéderait au tir d'un missile balistique intercontinental ou effectuerait un essai nucléaire. J'ai déjà déclaré à plusieurs reprises dans cette salle que nous ne devons pas permettre que la situation actuelle devienne une nouvelle la norme.

La Charte des Nations Unies est claire. Tous les États Membres ont convenu d'appliquer les décisions du Conseil de sécurité. Les violations ne doivent pas rester impunies. Il n'y a pas de petite ou de grande violation. Je ne pense pas que le Conseil devrait tolérer les tirs de missiles balistiques et attendre qu'il soit procédé à un essai nucléaire avant de se décider à agir. Tous les membres du Conseil ont décidé ensemble que la Corée du Nord ne serait jamais autorisée à se doter d'armes nucléaires et de capacités spécifiques aux missiles balistiques. Cette règle doit restée gravée dans le marbre, quelles que soient les relations bilatérales que des membres du Conseil entretiennent avec la Corée du Nord.

Il est temps que le Conseil réaffirme cet engagement en envoyant un message unifié. Le projet de déclaration présidentielle proposé par les États-Unis constitue une avancée en attendant l'adoption de mesures plus efficaces et robustes.

Pour terminer, le Japon demande instamment à la Corée du Nord d'appliquer immédiatement et intégralement toutes les résolutions pertinentes, de prendre part à des efforts diplomatiques en vue de la dénucléarisation et d'accepter les propositions de dialogue qui lui ont été faites à de nombreuses reprises. Le Japon engage par ailleurs vivement tous les États Membres à appliquer intégralement les résolutions pertinentes et à coopérer avec le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006). Le Japon réaffirme qu'il espère vivement et sincèrement que le Conseil s'acquittera de ses responsabilités en prenant des mesures résolues.

La séance est levée à 11 h 20.